

République Tunisienne
Ministère de l'Education

DIPLOME DE BACCALAUREAT

Le Ministre de l'Education,

- Vu la loi d'orientation n° 80 de l'année 2002 datée le 23 juillet 2002 relative à l'éducation et l'enseignement scolaire telle que modifiée et complétée par la loi n°9 de l'année 2008, datée le 11 février 2008, notamment son article 62,
- Vu le décret n°29 de l'année 2008 daté le 2 janvier 2008 relatif à la détermination du nombre et des différentes sections de l'enseignement secondaire et les diverses sortes de diplôme de baccalauréat
- Vu le procès d'admission final aux épreuves de l'examen

Délivre le présent diplôme à **Wadii SNOUSSI**

Né le **25/07/1992** à **Haouaria** Gouvernorat : **Nabeul**

Inscrit dans la section : **SCIENCES DE L'INFORMATIQUE**

Sous n° : **125190**

Suite à son succès l'examen de baccalauréat, session **Juin 2011** avec la mention **très bien**

N°0163562

Tunis le, 25/06/2011

Pour le Ministre de l'éducation et par son ordre

Le chef du centre de correction

Signé : Mohamed Haddad

Signature : Illisible

Cachet Rond : République Tunisienne
Ministère de l'Education

Avis : Le présent diplôme ne peut être délivré qu'une seule fois.

Pour traduction conforme à l'original

Tunis le 21.10.2017

